



COMPTE RENDU DES VOTES

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2022

Finances

Consultation et demande de Dotation de Solidarité à l'Investissement Local France Relance - tranche 2 travaux rénovation énergétique bâtiments Communaux

Consultation maîtrise d'œuvre Place du Village

Demande de subvention Dotation de Solidarité à l'Investissement Local de l'Etat pour la salle des sports annexe – tranche 2

Demande de fond de concours au Grand Avignon pour la salle des sports annexe

Travaux

Obligations Légales de débroussaillage 2022

Ressources Humaines

Protection fonctionnelle Elu

Tableau des effectifs 2022

Divers

Règlements d'occupation des salles municipales et d'attribution des subventions

Renouvellement Convention Agence Technique Départementale du Gard

Vente au profit de la Commune, pour 1€ symbolique d'une parcelle appartenant à Madame Gilot et Monsieur Brandt

Décisions municipales 33 à 57 (juillet à décembre 2021)

Modification des horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 1^{er} février 2022

Vote du compte rendu du dernier conseil municipal : **Unanimité**

Procurations : Régis Agret à Jacques Demanse, Carole Delafontaine et Steeven Arene à Naïma Ouragh

Finances

Rapporteur : Jacques Demanse

Consultation et demande de Dotation de Solidarité à l'Investissement Local France

Relance - tranche 2 travaux rénovation énergétique bâtiments Communaux

Afin de poursuivre les démarches engagées dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la Commune souhaiterait, pour la seconde tranche des travaux réhabiliter la Résidence Maya Séverin et l'Orangerie. Le montant estimé des travaux et des études s'élève à 414 600 € HT

Nous solliciterons par ailleurs l'Etat au titre de la DSIL exceptionnelle France Relance 2022 – Le Conseil Départemental et le Conseil Régional

PREVISIONNEL DE FINANCEMENT		
	Montant HT en €	%
Etat - DSIL	165 840	40
Département	62 500	15
Région	50 000	12
Autofinancement	136 260	33
Total	414 600	100

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à consulter les entreprises et à solliciter les subventions.

Unanimité

Consultation maîtrise d'œuvre Place du Village

Le projet de création d'une Place du Village qui serait le lieu de rencontre du « haut Sauveterre » et du « bas Sauveterre » nécessite, après réunion et perspectives des Elu.e.s de consulter, avec le cahier des charges issu des échanges, en vue d'une maîtrise d'œuvre.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à consulter en vue d'une maîtrise d'œuvre.

Majorité – 18 pour – 1 abstention : Mathias Durand

Demande de subvention Dotation de Solidarité à l'Investissement Local de l'Etat pour la salle des sports annexe – tranche 2

Les travaux de la salle des sports annexe se décomposant en deux tranches, il convient de déposer, dès ce jour, la demande de subvention pour la seconde tranche, au titre de la DSIL 2022.

Le montant sollicité auprès des services de l'Etat représente 53% du montant estimé hors taxes des travaux, soit 612 066 € pour 1 150 236,95 €, l'autofinancement de la commune s'élève à 538 170,95 €

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les services de l'Etat en vue d'obtenir cette subvention.

Unanimité

Demande de fond de concours au Grand Avignon pour la salle des sports annexe

L'opération de création de la salle des sports annexe présentée à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon ayant pour ambition d'être labellisée Bâtiment à énergie positive (BEPOS) , grâce notamment à la performance énergétique des matériaux mis en œuvre, les économies d'énergie en respect de la RE2020 et la pose d'un toit photovoltaïque, s'inscrit de fait, dans les critères définis dans le projet de territoire, ce qui la rend éligible à l'attribution d'une aide du Grand Avignon.

La commune sollicite une subvention d'équipement de 200 000 €.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Grand Avignon en vue d'obtenir cette subvention.

Unanimité

Travaux

Obligations Légales de débroussaillage 2022

Rapporteur : Frédéric Daragnès

Dans le cadre des OLD, la Commune, comme les particuliers à des obligations de débroussailler, nous avons, pour l'année 2022, sollicité l'Office National des Forêts, en vue de faire chiffrer les travaux, nous avons réceptionné un devis en date du 13 janvier, lequel se monte à 16 973,98 € TTC pour une surface à débroussailler de 3,4 hectares.

Il est à noter que la Commune, sera, cette année, inspectée pour vérifier que la Commune, comme les particuliers, respectent bien leurs obligations. Dans le cas contraire, nous devons solliciter les propriétaires.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à valider et signer le devis de l'ONF

Unanimité

Protection fonctionnelle Elu

Rapporteur : Jacques Demanse

Pour donner suite à des commentaires portant atteinte à l'intégrité d'un élu sur une publication facebook, Monsieur Baccherini s'est vu dans l'obligation de déposer plainte et de solliciter sa protection fonctionnelle.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à accorder la protection fonctionnelle de l'Elu à Monsieur Thibault Baccherini

Majorité – 14 pour – 4 contre : Emilie Beynet, Mathias Durand, Nathalie Jasse, Joseph Lo Negro

Tableau des effectifs 2022

Rapporteur : Frédéric Daragnès

Catégories	Grades	Ouverts	Effectivement pourvu titulaire		Effectivement pourvu	
			TC	TNC	TC	TNC
TC = Temps Complet / TNC = Temps Non Complet			TC	TNC	TC	TNC
B	Technicien	1	1			
C	Agent de Maîtrise Principal	2	2			
C	Agent de Maîtrise	6	5			
C	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère}	1	1			
C	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème}	1	1			
C	Adjoint Technique Territorial	5	3			2
TOTAL filière technique		16	13	0	0	2
A	Emploi fonctionnel	1	1			
A	Attaché Territorial					
B	Rédacteur Territorial	1	0			
C	Adjoint Administratif Principal de	4	3	1		
C	Adjoint Administratif Principal de	1	1			
C	Adjoint Administratif	5	4	1		
TOTAL Filière administrative		12	9	2	0	0
C	Agent Territorial Spécialisé des	3	3			
TOTAL filière sociale		3	3	0	0	0
C	Adjoint du Patrimoine	1	0			
TOTAL filière culturelle		1	0	0	0	0
B	Chef de Service de Police	1	0			
C	Brigadier-Chef Principal	1	1			
TOTAL filière police municipale		2	1	0	0	0
TOTAL GENERAL		34	26	2	0	2

Proposition de tableau des effectifs au conseil municipal, avec création d'un emploi fonctionnel de DGS au 1^{er} juin 2022 avec la demande de détachement sur cet emploi fonctionnel de l'agent au grade d'attaché.

Le poste de rédacteur est maintenu en vue de la promotion interne tout comme le poste de Chef de Service de police municipale qui devait faire l'objet d'une promotion interne en 2021 et qui a été repoussé par le CDG.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acquisition de cette parcelle par la Commune

Unanimité

Décisions municipales 33 à 57 (juillet à décembre 2021)

Rapporteur : Jacques Demanse

ORANGE BLEUE LIVRES MEDIATHEQUE	33-2021	1 065,81
SUD INFORMATIQUE EXTENSION GARANTIE VIDEOPROJECTEURS	34-2021	1 368,00
HELFRICH COMMANDE JOUETS NOEL 2021	35-2021	4 496,71
SASUICPOM CREATION VIDEO COPORATE + SITE INSTAGRAM	36-2021	10 000,00
CHIVAS CREATION DOSSIER LOI SUR L'EAU	37-2021	6 840,00
ABR SIGNAL BUTEES DE PARKING LOT JEAN GIONO	38-2021	1 611,60
FARMITOO PASTEURISATEUR 50L	39-2021	3 452,14
M DEPANNAGE REMPLACEMENT ARMOIRE FROIDE CANTINE	40-2021	3 538,80
MANUTAN COLLECTIVITES CHAISES CANTINE	41-2021	4 076,45
CHREA ARMOIRE POSITIVE	42-2021	3 102,00
APAVE VERIF DES APPAREILS DE LEVAGE POLE CULTUREL	43-2021	2 040,00
PORTE D'ENTREE BRASSENS MME MAIGNAL	44-2021	1 508,42
FONDASOL ETUDE SOL ANNEXE SALLE DES SPORTS	45-2021	10 320,00
BULYS TRACEUSE TERRAIN DE FOOTBALL	46-2021	1 677,60
COLAS MARCHE BON DE COMMANDE VOIRIE	47-2021	2 700,00
EURO MAINTENANCE REVISION BALAYEUSE	48-2021	1 931,93
CEFOTEC FORAMTION CACES 3 PERSONNES	49-2021	1 410,00
PRISM MASQUES CHIRURGICAUX	50-2021	1 149,95
ARTIFEX SPECTACLE DE NOEL	51-2021	2 000,00
ARZEO RENOVATION SDB FOUR	52-2021	5 450,32
HELFRICH COMMANDE CHEQUE CADEAUX NOEL ENFANTS	53-2021	2 165,00
EURL PINCHOT REPARATION TOITURE 3 BAT COMMUNAUX	54-2021	1 968,00
ORANGE BLEUE LIVRES MEDIATHEQUE	55-2021	1 095,89
JOCATOP SOCLE NUMERIQUE ECOLE BV	56-2021	1 890,00
INEO REMPLACEMENT CAMERA VIDEOSURVEILLANCE	57-2021	10 578,60

Pas de vote

Modification des horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 1^{er} février 2022

Rapporteur : Jacques Demanse

A compter du 1^{er} février 2022, la Mairie sera ouverte l'après-midi dès 14h00 (au lieu de 15h00 actuellement), elle restera fermée au public les mercredis après-midi.

Pas de vote

La séance est levée à 19h30

L'avis du conseil est sollicité

Majorité – 16 pour – 3 abstentions : Emilie Beynet, Mathias Durand, Nathalie Jasse

Divers

Règlements d'occupation des salles municipales et d'attribution des subventions

Rapporteur : Jessie Halili

Les règlements d'occupation de la salle des fêtes, la salle des sports, la salle socio et le règlement d'attribution des subventions se trouvent en annexe.

L'avis du conseil est sollicité.

Majorité – 18 pour – 1 abstention : Sylvie Burgio

Renouvellement Convention Agence Technique Départementale du Gard

Rapporteur : Patrick Cheruel

Les Agences Départementales, prévues à l'article L. 551 1-1 du code général des collectivités territoriales, sont chargées d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financière. Dans ce cadre, le Département du Gard a décidé la création d'une Agence Départementale sous la forme juridique d'un Etablissement Public Administratif.

Cet outil vise à apporter aux élus une expertise technique, juridique et financière suffisante pour mener à bien des projets d'équipement et d'aménagement public et la gestion des affaires communales ou communautaires.

Par ailleurs, l'Agence articule les interventions des partenaires, Département compris, mutualise les compétences et favorise ainsi les synergies entre les acteurs locaux.

La convention est établie pour une durée de 3 ans, reconductible chaque année tacitement.

L'adhésion à l'Agence Technique se décompose ainsi : 0,50 € par habitant, la population de Sauveterre étant de 2098 habitants au 1^{er} janvier 2022, la cotisation 2022 s'élèvera à 1049 €

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Unanimité

Vente au profit de la Commune, pour 1€ symbolique d'une parcelle appartenant à Madame Gilot et Monsieur Brandt

Rapporteur : Patrick Cheruel

Madame Elodie Gilot et Monsieur Mickaël Brandt souhaitent vendre pour une somme d'un euro symbolique une parcelle Chemin de l'Endrone où se situe leur habitation.

Le terrain a déjà fait l'objet d'une étude de Géomètre.

Les frais afférents à cette cession seront à la charge de la Commune.